

**EAUX, TRAVAUX**

# Travaux d'eaux usées sur le chemin de Saint-Pol

Publié le 05 novembre 2024



## Amélioration du réseau d'eaux usées chemin Saint-Pol à Aix-les-Bains

### Des travaux à partir du 4 novembre durant 3 mois

Grand Lac annonce le début des travaux d'amélioration du réseau d'eaux usées dans le secteur du chemin de Saint Pol à Aix-les-Bains, qui débuteront le 4 novembre 2024 pour une durée estimée à trois mois.

### Zone concernée

Les travaux se dérouleront sur une portion du chemin de Saint Pol, entre le croisement de la rue des Fuisseils du Revard et celui du chemin de la Forge. Cette intervention vise à moderniser et renforcer le réseau d'assainissement, afin d'améliorer la gestion des eaux usées dans cette zone de la ville.

### Impact sur la circulation

Pendant la durée des travaux, plusieurs mesures seront mises en place pour minimiser les perturbations :

➤ **Circulation alternée** : La circulation sera alternée pendant la semaine, permettant la poursuite de la

<https://grand-lac.fr/information/actualites/travaux-deaux-usees-sur-le-chemin-de-saint-pol-32423?>

- **Circulation alternée** : La circulation sera alternée pendant la semaine, permettant la poursuite de la circulation des véhicules. Toutefois, la circulation sera rétablie normalement le week-end.
- **Suppression du cheminement piétons et vélos** : Le passage des piétons et des cyclistes sera temporairement suspendu dans la zone des travaux.
- **Itinéraire conseillé pour les vélos** : Un itinéraire de substitution sera proposé pour les cyclistes, afin de garantir leur sécurité pendant cette période.

## Rénovation de la voirie après les travaux

À la suite de la fin des travaux d'assainissement, la ville d'Aix-les-Bains procédera à la rénovation de la voirie afin de remettre en état les routes et les chemins touchés par l'intervention.

Merci d'avance pour votre compréhension.



**GRAND LAC**  
COMMUNAUTÉ D'AGGL  
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic  
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.